



ARCHIVE

# Bulletin d'information

F. REIDE, 10, rue de Solférino  
CCP: Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10  
Tél.: SUF. 21-38

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs  
du Centre National de la Recherche Scientifique

BULLETIN MENSUEL N° 63

MARS 1964

## S O M M A I R E

- |                                 |                                      |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| I) Un très bon Congrès !        | IV) L'augmentation du 1er avril 1964 |
| II) Les revendications C.N.R.S. | V) Commissions de dérogations        |
| III) Après le 18 Mars           | VI) Le Livre Blanc                   |

-----

UN TRES BON CONGRES !

Eh bien, oui ! Ce 8ème Congrès fut un très bon Congrès : participation, contenu des discussions, décisions, autant de signes prometteurs nous plaçant devant une réalité reconfortante, notre Syndicat ne cesse de grandir.

340 participants au lieu de 230 l'an passé avec 28 sections représentées contre 25 l'an passé. La province, a tenu très dignement sa place dans ces chiffres : 20 délégués et 12 sections contre 11 délégués et 10 sections l'année dernière. Regrettons toutefois l'absence de sections comme Garchy et Nancy.

Le niveau de la discussion n'était pas moins éloquent. En effet, les sections sont de plus en plus conscientes du véritable rôle qu'elles ont à jouer au sein des Congrès : définir l'orientation et les moyens d'action qui devront être observés par notre Syndicat jusqu'au prochain Congrès.

Ainsi, outre leur rapport d'activité, les sections ont apporté leur contribution aux débats sur les sujets soumis au préalable à la discussion : Revendications, Titularisation, Sécurité de l'emploi, Oeuvres sociales, Livre Blanc. Souvent, les orateurs ont étayé leurs arguments d'illustrations concrètes prises dans la vie quotidienne de leurs Laboratoires. Citons, notamment, l'étude très sérieuse faite par le CES sur les personnels embauchés sous contrats conclus avec des entreprises privées ou des organismes militaires. Les délégués de Toulouse signalèrent pour leur part, que la Nouvelle Faculté des Sciences, par manque de crédits, licencie 80 à 100 personnes; Grenoble informa de la création d'un organisme (A.D.R.) au sein des laboratoires recevant des crédits de l'industrie privée.

Mais la discussion la plus animée s'engagea sur la question suivante : Titularisation intégrale, dont nos camarades de Bordeaux se firent les ardents défenseurs, ou : modification statutaire en vue d'assurer la stabilité de l'emploi et une retraite décente sans abandonner les avantages acquis. Une résolution finale fit la synthèse de ce débat en adoptant, comme première décision, la constitution d'une Commission de travail chargée d'élaborer des aménagements au statut.

Quant aux Oeuvres sociales, toutes les interventions ont insisté sur la nécessité d'un effort financier beaucoup plus important de la part de l'Administration, seule possibilité pour parvenir à réaliser notre programme des Oeuvres sociales.

La défense de notre plateforme a suscité de vives critiques à l'égard de l'inertie marquée par la Direction du CNRS pour répondre à nos demandes d'entrevue. Les sections ont été unanimes pour demander à notre prochaine direction nationale d'être beaucoup plus combattive. Aucun délai ne doit, désormais être apporté à l'élaboration d'un projet CNRS en vue de sa transmission au Ministère, car le plan de stabilisation n'a rien réglé.

Au cours du Congrès, on évoqua aussi les grands mouvements de Novembre pour la Défense de l'Université, dans lesquels la Province a souvent tenu une place d'honneur - Caen, Lyon, Toulouse. Les premiers artisans du Livre Blanc (Lyon, qui a déjà remis le sien, Toulouse,) ont fait état d'une très bonne collaboration Techniciens/chercheurs.

Ces deux journées, si fructueuses, n'ont cependant pas été assez longues pour résoudre tous les problèmes. C'est la raison pour laquelle la Constitution de Commissions de Travail a été décidée en vue de faire une étude sur : - la Titularisation et la Retraite - la Sécurité de l'emploi - personnel embauché sans garantie - le CAES.

Enfin, les délégués ont été d'accord pour convenir que devant l'importance croissante de nos Congrès, il devient indispensable d'adopter la forme la mieux adaptée au développement croissant de notre Syndicat. En conséquence, décision fut prise de tenir nos Congrès tous les 2 ans avec des sessions se déroulant sur plusieurs jours,... Entre ces Congrès, des conférences nationales se tiendront en vue de faire le point de notre activité.

Ainsi, d'ores et déjà, nos yeux peuvent se tourner vers notre prochain Congrès - le Xe - avec confiance. Notre syndicat est bien armé pour affronter les luttes de demain en vue de nouveaux succès.

-----

**LES REVENDICATIONS C.N.R.S.**

Le 9 avril prochain M. JACQUINOT recevra l'Intersyndicale au sujet des problèmes revendicatifs.

On se souvient que le 5 décembre 1963, peu après la manifestation à la Mutualité, Chercheurs et Techniciens adressaient une lettre au Directeur du CNRS, (voir notre bulletin n° 60 de décembre 1963) pour lui faire part de leur intention de poursuivre l'action pour défendre l'avenir du CNRS auquel nous sommes directement intéressés et lui demander, quelle suite il entendait donner aux revendications des personnels.

En ce qui concerne plus particulièrement les Techniciens et Administratifs il lui était demandé de préparer un projet de texte pour l'amélioration de notre statut.

Cette lettre est rosée sans suite, et l'Intersyndicale a du renouveler à plusieurs reprises sa demande d'audience. M. JACQUINOT ne semble donc pas pressé de répondre clairement à nos questions. Peut-être s'est-il cru moins obligé de le faire, le personnel n'ayant pas manifesté son impatience avec assez de vigueur.

La forme condensée de la plateforme est maintenant éditée. Que des réunions du personnel soient organisées partout où cela sera possible dans les jours qui viennent, et que les motions soient envoyées à l'Intersyndicale, pour l'engager à remplir avec fermeté la mission qui lui a été confiée, et lui donner plus de force le 9 Avril auprès de M. JACQUINOT.

-----  
**APRES LE 18 MARS**

A l'appel des quatre fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, FEN) et avec les cheminots, les travailleurs de l'Etat, ceux des PTT, la RATP, l'EDF ainsi que ceux de la métallurgie et du bâtiment, nous avons fait grève le 18 mars pendant 24 heures (d'après le Journal "Le Monde" la proportion des grévistes a été très élevée au CNRS).

Cette grève il est juste de le dire, a été provoquée par le Pouvoir. En effet, depuis la mise en place du plan de stabilisation, il s'est ingénié à louvoyer, à gagner du temps. De mission TOUTEE en conférence des revenus il a fait trainer les choses en longueur comptant ainsi tenir jusqu'au printemps, puis (qui sait ?) jusqu'en automne. Reniant ainsi deux fois ces engagements en moins de six mois.

Par contre pendant ce temps le plan de "stabilisation" n'empêchait nullement les prix de continuer leur ascension.

La CGT avait, avec raison, vigoureusement dénoncé les buts réels de la campagne gouvernementale à propos des prix qui tendait en fait à camoufler son véritable objectif : le blocage des salaires.

La CGT, qui est pour la baisse des prix, soutiendra toute véritable politique de baisse réelle des prix notamment celle qui s'attaquera aux véritables sources de la vie chère et de l'inflation :

- dépenses militaires somptuaires ;
- fiscalité excessive ;
- profits capitalistes scandaleux.

Cette grève du 18 mars a été un pas important franchi par tous les travailleurs pour faire face à l'offensive générale du pouvoir contre :

- le pouvoir d'achat des travailleurs ;
- leurs conquêtes syndicales et sociales ;
- leurs conditions de vie.

Cette grève du 18 mars a été un pas de plus fait par les fonctionnaires pour :

- mettre fin au blocage des salaires ;
- obtenir l'ouverture des discussions sur les traitements, sur les revendications des catégories C et D.
- exiger le versement immédiat d'un acompte mensuel uniforme.

Enfin, pour nous agents du CNRS, cette grève du 18 mars, en portant un coup supplémentaire au pouvoir, a permis de créer un climat revendicatif dans lequel nous saurons faire aboutir notre propre plateforme.

-----  
**FONCTION PUBLIQUE**

**L'AUGMENTATION DU 1ER AVRIL 1964**

Conformément au Décret n° 64-70 du 27 janvier 1964, le traitement de base de la Fonction publique sera majoré de 2% à partir du 1er Avril 1964. Il passera de 4.134 F. à 4.217 F.

Cette augmentation, facile à calculer puisqu'il suffit d'ajouter uniformément 2% aux salaires actuels représente une majoration mensuelle d'environ :

- 10 F. à l'indice 130	- 30 F. à l'indice 365
- 15 F. " 180	- 40 F. " 490
- 20 F. " 240	- 60 F. " 760

Nous publierons le mois prochain, avec notre bulletin imprimé, une grille de salaires, à jour au 1er Avril 1964.

Pour les mois à venir, en dehors de l'augmentation de 1,5% promise pour le 1/10/64, mais non confirmée par les textes, aucune nouvelle amélioration n'est actuellement prévue. Elle ne pourra résulter que de l'action qui a pris un nouveau départ le 18 mars, et qui devra se développer, dans la Fonction Publique.

#### ----- COMMISSIONS DE DEROGATIONS

Selon les informations données par le CNRS ; les Commissions de dérogations se sont réunies le 9 mars. L'Administration communique progressivement les résultats aux patrons, mais nous rappelons que chaque Directeur peut dès maintenant obtenir la suite donnée aux demandes concernant ses agents, en téléphonant au CNRS.

La liste des agents promus par les commissions sera prochainement communiquée aux organisations syndicales.

Nous pensons donc être en mesure de faire le bilan complet des promotions 1964, dans notre prochain bulletin.

La Direction du CNRS a également pris les décisions concernant les propositions de nomination d'assistants de recherche spécialistes (en 3A) et de techniciens de laboratoire (en 4B).

#### ----- LE LIVRE BLANC

Décidé par l'intersyndicale chercheurs-techniciens à la suite de la manifestation du 19 novembre pour la défense de la Recherche-Scientifique et du CNRS, le Livre Blanc commence à prendre forme. Notre Congrès vient de le relancer en demandant au Conseil National "d'intensifier l'information de l'opinion publique par une large diffusion de ce Livre Blanc".

Début mars, une première réunion intersyndicale "au sommet", a eu lieu et à réparti les tâches entre les différents syndicats. Toutes les parties du Livre doivent en principe, être revues par des représentants de chaque syndicat.

Le Livre comprend quatre chapitres :

- |   |  |
|---|--|
| I - La recherche Scientifique en France | III - Les description des 32 sections du Comité National |
| II- L'organisation du CNRS              |  |

IV- Le fonctionnement des laboratoires et des centres de recherches.

Afin de faciliter le travail, les rapports ont été scindés pour les trois derniers chapitres :

- |  |   |
|--|---|
| II-Organisation du CNRS                      | III - Sections Mathématiques-Physiques        |
| -Statut                                      | - sections chimies-biologies                  |
| -Budget                                      | - sections sciences humaines -<br>- province. |
| IV- Paris - Sciences exactes                 |   |
| - Paris - Sciences humaines -<br>- Province. |   |

Notre participation à tous porte sur le quatrième chapitre : chaque section, en liaison avec les chercheurs doit rédiger un rapport sur la marche du Laboratoire où elle travaille.

La Province, dans son ensemble, a terminé depuis quinze jours déjà mais quelques sections de la région parisienne n'ont pas encore envoyé leur contribution, que les retardataires se hâtent ! Ce Livre Blanc doit vraiment représenter l'oeuvre commune du personnel du CNRS, chercheurs et techniciens, et sa volonté commune de défendre la Recherche scientifique.